

Décision

Générale

colonial

Décision n° 171 20 février 1951

n° 171 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 février 1951

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date du numéro

1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

La rémunération mensuelle de Madame Moussard (Jacqueline), licenciée es lettres, professeur au cours complémentaire, est fixée à trente-sept mille francs pour compter du 1er janvier 1950, et à trente-neuf mille francs pour compter du 1er juillet 1950.